

# Conditions Générales de Vente

## Team Building œnologie et musique

### Introduction

Il est exposé que :

Les Bêles Rencontres de Joss est une SASU au capital de 1000€ immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 839 908 779, située 3 rue Merle 69510 Thurins.

Les Bêles Rencontres de Joss est spécialisée dans les ateliers de dégustation de vins.

### Définitions

Pour la bonne compréhension des présentes, les Parties conviennent des définitions suivantes :

« Client » : désigne une personne physique majeure ou une personne morale agissant en tant qu'organisateur.

« Participant » : désigne une personne physique qui participe à l'atelier

« LBRDJ » : désigne la SASU Les Bêles Rencontres de Joss décrite ci-dessus

« Atelier » : désigne un atelier Team Building œnologie et musique

« CGV » : désigne les Conditions Générales de Vente

Il est préalablement précisé que les présentes conditions régissent la réservation d'une activité Team Building œnologie et musique avec Les Bêles Rencontres de Joss.

### Article 1 – Champ d'application – Adhésion

**Toute réservation d'un Atelier implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV, que LBRDJ se réserve le droit de modifier à tout moment.**

Les CGV étant susceptibles de modifications à tout moment, celles applicables sont celles en vigueur au jour de la réservation par le Client.

Les CGV sont téléchargeables en bas de la page d'accueil du site [www.degust-vin-joss.fr](http://www.degust-vin-joss.fr)  
Il est recommandé aux utilisateurs du site de consulter régulièrement cette page.

En conséquence, le fait de réserver un Atelier implique l'adhésion entière et sans réserve aux CGV.

Conformément à l'Article L. 3342-1 du Code de la santé publique, la vente de boissons alcooliques à des mineurs est interdite.

Les Ateliers sont **réservées aux personnes majeures de dix-huit (18) ans révolus**, ayant une capacité juridique.

En réservant un Atelier, le Client déclare et garanti que les Participants sont majeurs et ont la capacité juridique pleine et entière.

## Article 2 – Conditions de réservation

Les Ateliers sont organisées par groupe de 10 à 60 personnes.

Ils sont proposés aux particuliers et aux professionnels.

### 2.1 : pour les Clients particuliers

La réservation peut se faire à tout moment de l'année (hors dimanche), en fonction des disponibilités de chacun.

Le Client envoie une demande par mail sur l'adresse [contact@degust-vin-joss.fr](mailto:contact@degust-vin-joss.fr)

LBRDJ recontacte le Client pour fixer les modalités (date, nombre exact de personnes, tarifs...) et expliquer le fonctionnement de l'atelier.

Le Client verse un acompte, par virement de préférence, de 10€/personne.

IBAN : FR76 1027 8073 0400 0209 2240 160

BIC : CMCIFR2A

### 2.2 : pour les Clients professionnels

Toute demande qui concerne la clientèle professionnelle fera l'objet d'un devis.

Le Client envoie une demande par mail à LBRDJ sur l'adresse : [contact@degust-vin-joss.fr](mailto:contact@degust-vin-joss.fr).

LBRDJ s'engage à répondre à la demande dans les plus brefs délais pour expliquer le fonctionnement de l'Atelier, définir la date (toute l'année sauf le dimanche) et envoyer un devis.

Si le Client est d'accord, il renvoie le devis signé à LBRDJ et verse un acompte par virement sur le compte de LBRDJ (IBAN : FR76 1027 8073 0400 0209 2240 160 - BIC : CMCIFR2A).

L'acompte est de 10€TTC/personne. LBRDJ s'engage à fournir un reçu dans les plus brefs délais au Client pour sa comptabilité.

### 2.3. Validation

Dans tous les cas, dès réception de l'acompte, LBRDJ confirmera en retour au client son accord express par mail.

Un contrat prendra naissance entre LBRDJ et le Client.

Si aucun acompte n'est versé dans les 7 jours suivants la réponse de LBRDJ à la demande par mail, LBRDJ considérera que la demande de réservation est annulée.

Les coûts de transaction bancaires sont à la charge du Client.

## Article 3 – Tarification

Le prix varie en fonction du lieu, du nombre de personnes prévues à l'Atelier, de la durée de l'Atelier, du nombre et du tarif des vins dégustés. Si le jour J le nombre de personnes est inférieur à 10, l'Atelier ne pourra pas avoir lieu. Il sera reporté selon les modalités définie dans l'article 5.

Aussi, le Client s'engage à communiquer à LBRDJ toute modification ou annulation entre le

versement de l'acompte et la date de l'Atelier.

LBRDJ prendra contact à J-5 au plus tard pour s'assurer du nombre de personnes définitives.

Le prix ne sera en aucun cas revu à la baisse en cas de personnes absentes le jour de l'Atelier.

Les prix sont communiqués à travers un devis en HT et TTC et sont valables 15 jours.

l'Atelier comprend :

- Le cours d'œnologie : dégustation de vins en parallèle avec la musique (animation musicale, instruments joués en live).

- Les vins dégustés (selon le nombre défini). LBRDJ prévoit 1 bouteille de vin de 75cl pour 14 personnes. Des boissons sans alcool seront proposées.

- Le matériel de dégustation (verres, documents récapitulatifs...)

Les mets qui accompagnent sont en option (soit quelques produits à grignoter, soit apéritif dînatoire avec planches charcuterie/fromage).

La location du lieu de l'Atelier n'est pas comprise dans le montant du devis sauf si celui-ci le prévoit.

L'atelier sera animé par Joss, expert en viticulture, œnologie, dégustation et musicien.

Les prix sont disponibles sur le site internet de LBRDJ [www.degust-vin-joss.fr](http://www.degust-vin-joss.fr). Ils sont donnés à titre indicatif et doivent être affinés en fonction du lieu, du nombre de personnes présentes à l'Atelier, de la durée de l'Atelier, du nombre et du tarif des vins dégustés.

LBRDJ se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, les produits et services étant facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation, sous réserve de disponibilité.

## Article 4 – Règlement du Solde

a) pour les particuliers

Le solde de l'Atelier sera réglé au plus tard le jour J, par Carte Bancaire ou Espèces.

Le Client peut également s'il le souhaite régler le solde par virement avant l'Atelier

b) pour les professionnels

Le solde devra être réglé par virement (de préférence) au maximum J-1 avant le jour de l'Atelier.

## Article 5 – Annulation et Remboursement

Droit à l'erreur : le Client a changé d'avis, ou a commis une erreur. LBRDJ donne la possibilité au Client d'annuler sa réservation simplement et gratuitement pendant 7 jours après le versement de l'acompte. La demande devra être réalisée par mail à l'adresse : [contact@degust-vin-joss.fr](mailto:contact@degust-vin-joss.fr) (la date d'envoi du mail faisant foi).

Les remboursements seront effectués dans un délai inférieur ou égal à 14 jours, par virement bancaire, à partir du jour où le Client aura fourni son RIB.

Annulation ou report de la part du Client :

Le Client s'engage à informer LBRDJ le plus vite possible en cas d'annulation ou de report et ceci surtout dans son propre intérêt.

Le Client pourra aussi annuler ou reporter sans frais son Atelier jusqu'à 7 jours avant le jour J selon la même procédure que celle décrite ci-dessus (droit à l'erreur).

Dans le cas où le Client doit annuler son Atelier entre J-6 et J-2 (compris), LBRDJ sera dans l'obligation de facturer au client des frais de dossier d'un montant de 20€TTC. L'Atelier par contre pourra être reporté sans aucun frais de dossier.

Si le Client doit annuler ou reporter son Atelier à J-1 ou le jour J, quelque soit le motif de l'annulation, LBRDJ aura déjà engagé des frais de nourriture et de réservation qu'elle sera obligée de refacturer au Client. Le montant de ces frais s'élèveront à 200€TTC maximum (hors location du lieu de l'Atelier). En fonction des conditions générales de location du lieu proposé, si celui-ci est réservé sous le nom de LBRDJ, LBRDJ pourra être amené à refacturer la location entière en plus des frais de 200€ TTC

Aussi LBRDJ conseille au Client de prévoir assez rapidement des solutions de secours ou de prévenir au plus vite LBRDJ (avant J-1) pour éviter d'engager des frais.

Toute demande d'annulation ou de report, quelque soit le moment, doit être effectué par mail sur l'adresse de LBRDJ : [contact@degust-vin-joss.fr](mailto:contact@degust-vin-joss.fr)

LBRDJ s'engage à rembourser les acomptes versé par le Client (déduits des éventuels frais d'annulation entre J-6 et le jour J), par virement, dans les 14 jours qui suivent l'envoi par le Client de son RIB.

Annulation, modification ou report de la part de LBRDJ :

Si l'annulation provient de LBRDJ, pour des raisons de sécurité, de logistique, de santé ou pour toutes autres raisons, elle s'engage à prévenir le Client à l'avance dans un délai raisonnable et le plus tôt possible. Quel que soit le motif d'annulation, LBRDJ proposera au Client une autre date pour la réalisation de l'Atelier. Si aucune date ne peut être proposée ou ne peut convenir au Client, LBRDJ s'engage à effectuer le remboursement dans un délai de 14 jours de l'intégralité des sommes versées par virement.

De même, dans le cas où LBRDJ doit modifier le déroulement de l'Atelier initialement prévue le Client en sera informé préalablement. Il lui sera proposé :

- de confirmer sa participation malgré les changements exposés
- de demander le remboursement de l'intégralité des sommes versées

Interruption

En cas d'interruption de l'Atelier, quel que soit le motif, le Client devra payer l'intégralité de l'Atelier. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 6 – Retards

Chaque Atelier est planifiée avec des horaires précises. Le Client s'engage à respecter l'horaire du début. Une arrivée 15min en avance est préconisée. Tout retard devra être notifié par téléphone au 07.84.93.74.07. Si l'Atelier doit commencer en retard, il sera dans tous les cas écourté d'autant, sans que le Client puisse demander un remboursement total ou partiel.

## Article 7 – Responsabilités

LBRDJ est responsable de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par des sous-traitants, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Nous ne saurions être tenus pour responsables de l'inexécution du contrat conclu, suite à la survenance d'un événement de force majeure (au sens prévu par la Loi) et notamment en cas de grève totale ou partielle des services postaux, de transporteurs, et de catastrophes causées par inondations ou incendies. Cette limitation de responsabilité s'applique également à l'inexécution dudit contrat, du fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues.

Le choix et l'achat d'un produit ou d'un service sont placés sous l'unique responsabilité du Client. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité du matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité de LBRDJ, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, de non-conformité, de défectuosité ou d'exercice du droit de rétractation.

La responsabilité de LBRDJ s'arrête à la fin du contrat (fin de l'Atelier).

Le Participant doit s'assurer qu'il est apte à conduire (si besoin). Cette décision est prise sous sa responsabilité pleine et entière. Des éthylotests seront mis à disposition des Participants s'ils le souhaitent.

Le Client s'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la sécurité des Participants et celle des autres.

LBRDJ proposera tout au long de l'Atelier des boissons non alcoolisées, à volonté, pour tous.

## Article 8 – Assurances

LBRDJ a contracté une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie ACM IARD SA. Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait et garantis par son assurance responsabilité civile dont il doit être titulaire. En effet, chaque participant devra répondre de tous les dommages causés à autrui ou à soi-même résultant de sa faute ou négligence.

LBRDJ décline toute responsabilité en cas de salissure ou de détérioration de vêtements ou d'autres effets personnels.

## Article 9 – Droit à l'image

Lors des prestations proposées, LBRDJ peut faire appel à des photographes professionnels ou réaliser des photos par ses propres moyens. LBRDJ se réserve le droit d'utiliser ces photos à des fins promotionnelles sur ses prospectus, affiches, sites Internet, réseaux sociaux, sans que cette liste ne soit exhaustive. Le Client concède à LBRDJ, dans le cadre de ses services promotionnels et du catalogue électronique de ses sites Internet, le droit de reproduire et de représenter

numériquement, pour le monde entier et à titre non-exclusif et non cessible, et pour toute la durée de protection de ses droits de propriété intellectuelle, une illustration des prestations effectuées pour le compte du Client. Le Client autorise également LBRDJ à utiliser son image, ses marques, sans que cette liste soit exhaustive, afin d'être reproduits et diffusés en ligne sur les sites Internet actuels et futurs de LBRDJ, à des fins promotionnelles, et/ou d'information. Néanmoins, LBRDJ assure ne prendre et n'utiliser aucune image qui pourrait être dégradante ou porter atteinte à un ou plusieurs de ses Clients.

Dans le cas où un client refuserait l'utilisation de son nom, de son image ou de ses marques, il devra le préciser sur sa commande, sur le devis accepté, ou sur le contrat, ou en faire la demande écrite par mail à l'adresse mail de LBRDJ (contact@degust-vin-joss.fr), au plus tard avant le premier jour de la prestation souscrite par le Client.

## Article 10 – Protection des données à caractère personnel

Certaines données à caractère personnel sont recueillies auprès du Client afin de pouvoir répondre à ses demandes. Si le Client choisit de ne pas les communiquer, la demande ne pourra être traitée. Ces données font l'objet d'un traitement informatique nécessaire au traitement de la commande et à la gestion des relations avec le Client. Les informations relatives à l'ensemble des commandes sont stockées et archivées aussi longtemps que nécessaires pour la bonne conduite des relations commerciales dans des conditions de sécurité renforcées et peuvent servir de preuves en cas de litige.

Les données recueillies relatives à la livraison des marchandises achetées pourront être communiquées aux partenaires de LBRDJ pour la livraison des achats. Les données à caractère personnel recueillies par LBRDJ peuvent être utilisées dans le cadre d'opérations de marketing direct réalisées par courrier, email, après le consentement préalable du Client.

Les données à caractère personnel pourront aussi être communiquées aux sociétés partenaires ou apparentes de LBRDJ mais le Client peut s'opposer expressément à cette communication à des fins de marketing, dès leur collecte ou ultérieurement en écrivant à LBRDJ par courriel ou à l'adresse de son siège social. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données à caractère personnel et s'opposer à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospections notamment commerciales dans les conditions prévues par la loi modifiée 78-17 du 6 janvier 1978 et par le Règlement UE n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016. Il en fait la demande par courriel à l'adresse mail contact@degust-vin-joss.fr ou par courrier à l'adresse du siège social de LBRDJ.

## Article 11 – Nullité d'une clause

Toute clause des CGV qui viendrait à être déclarée nulle en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité des CGV. Autant que possible, dans le cas où une clause/sous clause ou une partie de clause/sous clause peut être séparée du reste de la clause afin de rendre la partie restante valable, la clause doit être interprétée en conséquence. Dans le cas contraire, le Client accepte que la clause en question soit rectifiée et interprétée de telle manière qu'elle se rapproche du sens original de la clause, conformément à la loi.

## Article 12 – Litige et droit applicable

Les CGV sont régies par le droit français.

Tout litige devra faire l'objet d'une tentative préalable de recherche de solutions à l'amiable.

De convention expresse avec le Client, l'attribution de la connaissance du litige non résolu à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal Judiciaire de Lyon

## Article 13 – Contacts

Pour toute question, LBRDJ est disponible du Lundi au Samedi, de 9h à 18h00 au 07.84.93.74.07, ou par mail [contac@degust-vin-joss.fr](mailto:contac@degust-vin-joss.fr)

## Points essentiels à retenir

Toute réservation d'un Atelier implique l'acceptation entière et sans réserve des CGV.

Les Ateliers sont réservés aux personnes majeures.

### Réservation :

1- Le Client prends contact avec LBRDJ pour fixer la date et les modalités

2- LBRDJ envoie au Client un devis

3- Le Client valide sa réservation en payant un acompte de 10€/personne par virement

IBAN : FR76 1027 8073 0400 0209 2240 160

BIC : CMCIFR2A

4- Le solde est réglé au plus tard à J-1 par virement.

Le prix ne sera en aucun cas revu à la baisse en cas de personnes absentes le jour de l'Atelier.

### Annulation et remboursement (conditions détaillées dans les CGV) :

Le but est de trouver un arrangement pour reporter la date en fonction des disponibilités.

Avant J-7 : report ou annulation sans frais

J-6 à J-2 : report ou annulation frais de dossier : 20€TTC

J-1 et J : report ou annulation frais de 200€TTC (hors location du lieu, facturé en plus en fonction des CGV de la location).

### Retard

Arriver 15min en avance, bien prévenir si retard.

Jusqu'à 15min de retard toléré au maximum mais écourte l'Atelier d'autant, sans remboursement.

**Photos et vidéos** de l'Atelier autorisées pour communication sur tout support numérique et papier des Bêles Rencontres de Joss et partenaires (sauf demande par mail).

### CONTACT

Joss 07.84.93.74.07

contact@degust-vin-joss.fr

www.degust-vin-joss.fr